

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 6 février 2023 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Frédéric Landry, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller #5
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

Absent : M. Jean Bellehumeur, conseillère poste #3

2. Adoption de l'ordre du jour :

23-3830

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 7.1. Résolution – Droit de passage Club de motoneigiste des Monts Appalaches (prolongement sur le 10^e rang)
 - 7.2. Résolution – Embauche Sylvain Audet - Patinoire
 - 7.3. Résolution – Renouvellement adhésion ADMQ
 - 7.4. Résolution – Achat système de son Loisirs
 - 7.5. Résolution – Achat et installation borne sèche
 - 7.6. Résolution – Aménagement d'une ombrière – Voisins Solidaires
 - 7.7. Résolution – Achèvement clôture Mini Putt – FRR 2
 - 7.8. Résolution – Ressource commune en loisirs - FRR 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité
 - 7.9. Résolution – Formation en désincarcération – Service incendie
 - 7.10. Résolution – Achat télévision - Salle de sport
 - 7.11. Résolution – Lettre d'appui Radio communautaire
 - 7.12. Résolution – Changement de l'interface à la Station Saint-Hyacinthe
 - 7.13. Résolution – Frais de parc Dossier 26428
 - 7.14. Résolution – Frais Journée Relâche
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

- Serait-il possible de mettre l'ordre du jour à l'avance sur le site web?

4. Adoption des revenus & dépenses :

23-3831

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2023 pour un total des dépenses d'une somme de 82 030,13 \$ et un total des revenus d'une somme de 9 311,48 \$.

5. Rapport du Maire :

Le maire Denis Dion informe que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François a adopté un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la MRC.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Claude Sévigny donne des précisions sur les activités de la journée re-lâche du 25 février et informe que la clôture de Mini Putt débuté l'été dernier se complètera en 2023 à l'aide du Fond Région et Ruralité volet 2.

Mme Joane Dubé confirme le dépôt de la politique MADA famille au secrétariat des aînés et se dit heureuse de voir que les prochaines activités municipales/Loisirs sont en concordance avec la dite politique.

Mme Lise Bellehumeur confirme le déroulement de la soirée Ballerom supper et spectacle de samedi 11 février ainsi que les soirées de patinage musical les vendredis à la patinoire extérieure de Chartierville.

M. Frédéric Landry informe qu'il était présent, ainsi que Mme Joane Dubé et certain membre du comité MADA famille lors de la présentation des politiques MADA famille de la MRC du Haut-Saint-François à Bury le 17 janvier dernier.

7. Informations, correspondances et demandes diverses :

7.1. Résolution – Droit de passage Club de motoneigistes des Monts Appalaches (prolongement sur le 10e rang)

23-3832

Attendu que le Club de motoneigistes des Monts Appalaches a présenté une seconde demande de droit de passage sur le 10^e rang à Chartierville;

Attendu que cette demande ne serait que pour la fin de la saison 2022-2023;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Simon Lafrenière

De prolonger l'accès aux membres du Club de motoneigistes des Monts Appalaches sur le 10^e rang jusqu'au limite de Chartierville et Notre-Dame-des-Bois.

Adopté à l'unanimité

7.2. Résolution – Embauche Sylvain Audet – Patinoire

23-3833

Attendu qu'une offre d'emploi pour le poste de coordonnateur à la confection et à l'entretien de la glace de la patinoire extérieure;

Attendu que le comité d'embauche a recommandé et propose la candidature de M. Sylvain Audet au Conseil municipal;

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que la candidature de M. Sylvain Audet soit retenue et que celui-ci soit embauché selon les conditions énumérées au document de l'échelle salariale 2023 de la municipalité de Chartierville;

Adopté à l'unanimité

7.3. Résolution – Renouvellement adhésion ADMQ

23-3834

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Joane Dubé de renouveler l'adhésion de la directrice générale et greffière trésorière à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec au coût de 909 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

7.4. Résolution – Achat système de son Loisirs

23-3835

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny d'accepté l'offre de M. Pierre Bouchard pour l'achat d'un système de son au coût de 1 000 \$.

Adopté à l'unanimité

7.5. Résolution – Achat et installation borne sèche

23-3836

Attendu que la municipalité de Chartierville ne possède aucune borne réservée à l'approvisionnement en eau pour le camion incendie;

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par Lise Bellehumeur

D'accepter la soumission de Solutions d'eau Bourgelas inc. pour l'achat et l'installation d'une borne sèche nfpa 1142 au coût de 19 800 \$ taxes en sus.;

Que cette dépense soit inscrite pour le seuil d'immobilisation de la TECQ 2019-2023.

Adopté à l'unanimité

- 23-3837** *7.6. Résolution – Aménagement d’une ombrière – Voisins Solidaires*
Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Simon Lafrenière de remettre le sujet à une prochaine séance.
- Adopté à l’unanimité
- 23-3839** *7.7. Résolution – Achèvement clôture Mini Putt – FRR 2*
Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Frédéric Landry d’accorder un budget de 3 300 \$ pour l’achèvement de la clôture au Mini Putt et que cette dépense soit présenter pour le programme FRR-2.
- Adopté à l’unanimité
- 23-3840** *7.8. Résolution – Ressource commune en loisirs - FRR 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*
ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l’intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- ATTENDU QUE les municipalités de Chartierville, La Patrie et St-Isidore-de-Clifton désirent présenter un projet de Ressource commune en loisirs local dans le cadre de l’aide financière;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :
- Le conseil de la municipalité de Chartierville s’engage à participer au projet de Ressource commune en loisirs local et à assumer une partie des coûts;
 - Le conseil de la municipalité de Chartierville autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
 - Le conseil nomme la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton organisme responsable du projet.
- Adopté à l’unanimité
- 23-3840** *7.9. Résolution – Formation en désincarcération – Service incendie*
Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Frédéric Landry d’autoriser l’inscription de 5 pompiers du service incendie de Chartierville à la formation de spécialisation en désincarcération par SAE Estrie.
- Adopté à l’unanimité
- 23-3841** *7.10. Résolution – Achat télévision - Salle de sport*
Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d’accorder un budget maximal de 800 \$ pour l’achat d’un téléviseur intelligent pour la salle de sport.
- Adopté à l’unanimité
- 23-3842** *7.11. Résolution – Lettre d’appui Radio communautaire*
Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d’accorder un appui moral à la Radio communautaire du Haut-Saint-François.
- Adopté à l’unanimité
- 23-3843** *7.12. Résolution – Changement de l’interface à la Station Saint-Hyacinthe*
Attendu que l’affichage de l’interface de la station de pompage du système d’assainissement de eaux usées de la rue Saint-Hyacinthe fait défaut;
- Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé
- D’accepter la soumission la plus basse soit celle de la compagnie Cont-a-c-t au montant de 2 940 \$ taxes en sus pour l’achat et l’installation de l’interface.
- Adopté à l’unanimité
- 23-3844** *7.13. Résolution – Frais de parc Dossier 26428*
Attendu que feu M. Gérard Boulet a déposé une demande de lotissement pour le lot 5 403 870 portant le numéro 26428;

Attendu que cette demande est soumise au chapitre 4.3 du règlement de lotissement 102-2001, contribution pour fins de parcs, terrain de jeux ou espaces naturels;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville choisi d'imposer un frais de 139,70 \$ représentant 5 % de la valeur du futur lot 6 449 292, et un montant de 132,23 \$ pour le lot 6 160 571 tel que le prescrit le règlement de lotissement 102-2001 au chapitre 4.3;

D'émettre le permis de lotissement tel que demandé, à la suite du paiement du frais de parc, soit un montant total de 271,93 \$.

Adopté à l'unanimité

23-3845

7.14. Résolution – Frais Journée Relâche

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d'accorder les montants suivants pour la journée relâche le 25 février 2023 :

- Confection de la glissade de neige : 450 \$
- Animateurs : 804,83 \$
- Traineau à chien : 300 \$

Ainsi que les achats pour la vente de nourriture, pour un montant maximal de 1 600 \$.

Adopté à l'unanimité

8. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 30 :

1. Qu'est-ce qu'une interface?
2. Concernant le projet de règlement adopté à la MRC modifiant la réglementation de la location court terme, serait-il possible que la municipalité fournisse un document afin d'enclencher les démarches auprès de la CITQ avant l'adoption officielle et l'entrée en vigueur du règlement?

La période de question est close à 19 h 34.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

10. Levée de la séance :

23-3846

La séance est levée à 19 h 34 par M. Simon Lafrenière.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

